

GESTIONNAIRE PAIE SPÉCIFICITÉ GESTION DES COTISATIONS SOCIALES

OBJECTIFS

Contrôler les cotisations sociales des différents types de contrats.
Appliquer les systèmes de régularisation des tranches.
Valider les mécanismes d'exonération de cotisations.
Établir le prélèvement à la source.
Préparer un contrôle URSSAF.
Appliquer les réintégrations sociales et fiscales des cotisations de retraite et de prévoyance.
Remplir efficacement la DSN et respecter les échéances déclaratives et de paiement des cotisations.

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend : • L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation, • Un entretien téléphonique. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Gestionnaires ou techniciens paie, assistants ou gestionnaires RH chargés de la paie

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET EVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'épreuve se déroule en deux temps :
- À la fin de chaque module de formation : 1 QCM
- À la fin du parcours de formation, réalisation d'un dossier de pratiques professionnelles ou d'un cas pratique à présenter devant un jury professionnel

4

MODULES

7

JOURS

de formation
en présentiel

MODULE #1

Cotisations de retraite et de prévoyance complémentaire
Techniques de calcul, régimes social et fiscal, gestion des excédents

1 JOUR

MODULE #3

Gérer les cotisations sociales sur l'année
Régularisations, exonérations et nouveautés

2 JOURS

MODULE #2

Les fondamentaux de la Déclaration Sociale Nominative (DSN)

Fiabiliser les informations envoyées par la DSN

2 JOURS

MODULE #4

URSSAF

Assiette de cotisations, contrôle et contentieux

2 JOURS



PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

COTISATIONS DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE (1 JOUR - COTI)

- › Calculer les cotisations de retraite
- › Cotisations de mutuelle et prévoyance
- › Gérer les excédents de cotisations : cotisations de retraite supplémentaire, de mutuelle et de prévoyance

COMPLÉTER ET SÉCURISER SA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN) (2 JOURS - GDSN)

- › La DSN, une obligation légale pour toutes les entreprises
- › Connaître les rubriques et les différentes structures du fichier
- › Traiter les déclarations périodiques et événementielles : les structures impactées dans la déclaration
- › Déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) : Urssaf, retraite complémentaire et organismes de prévoyance
- › Envoyer une DSN : les différentes étapes de transmission

GÉRER LES COTISATIONS SOCIALES SUR L'ANNÉE (2 JOURS - REGU)

- › Cotisations sociales : bases de calcul (tranches A, B, 1 et 2) et taux
- › Régularisation progressive des tranches de salaire
- › Réductions de cotisations patronales et salariales
- › Cas particuliers

URSSAF (2 JOURS - URSF)

- › Comprendre ce qui constitue l'assiette de cotisations
- › Déterminer l'assiette réelle de cotisations
- › Connaître les taux de cotisations et les exonérations sociales
- › Le contrôle URSSAF en pratique : maîtriser l'ensemble des étapes

PROMOTIONS À VENIR

10 et 11 septembre 2020 - GDSN
+ 5 et 6 octobre 2020 - URSF
+ 9 octobre 2020 - COTI
+ 14 et 15 décembre 2020 - REGU

11 et 12 Février 2021 - URSF
+ 16 Mars 2021 - COTI
+ 22 et 23 Mars 2021 - GDSN
+ 6 et 7 Avril 2021 - REGU

15 Juin 2021 - COTI
+ 1er et 2 Juillet 2021 - GDSN
+ 11 et 12 octobre 2021 - REGU
+ 15 et 16 novembre 2021 - URSF

20 et 21 Septembre 2021 - GDSN
+ 6 octobre 2021 - COTI
+ 15 et 16 novembre 2021 - URSF
+ 16 et 17 Décembre 2021 - REGU

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne
75014 Paris

TARIFS

6 065 € HT

- support + e-ressources,
- évaluation LearnEval,
- suivi individuel,
- contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module,
- préparation à l'examen,
- examen final devant un jury professionnel,
- certificat Professionnel reconnu par la FFP et l'OPQF

Réf : **CER-GES-COT**

Taux de réussite : 91,67% des participants aux Certificats professionnels CPFFP proposés par GERESO ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours.



